**832 L’Église et la République, mêmes racines ?**

Les propos d’Emmanuel Macron sont faux : l’Église et la République ont très longtemps été opposées sur le plan idéologique et n’ont pas du tout les mêmes racines. Par Hakim El Karoui. Publié le 28 avril 2025 à 11:14

Dans le déferlement d’hommage au Pape François, une phrase a retenu mon attention, celle d’Emmanuel Macron (Le Monde, 26 avril 2025) : « Lui, c’est un père, donc il montre le ciel. Moi, je suis le président d’une République qu’on dit laïque. Mais dans la République française, avec sa liberté, son égalité, sa fraternité, il y a tellement de choses qui ressemblent à l’universalisme chrétien [qu’]on aura chacun nos interprétations. Mais je sais une chose, c’est qu’à la fin la racine est la même. » Et c’est au nom de ces racines communes qu’il s’est rendu à Rome, a mis les drapeaux en berne et peut-être communié.

Sauf que son affirmation est tout sauf juste car l’Église et la République ont très longtemps été opposées sur le plan idéologique et n’ont pas du tout les mêmes racines. C’est l’affrontement de deux visions du monde, deux conceptions du pouvoir, de la liberté et du sens de l’existence humaine. La République, nourrie des Lumières, proclame que la souveraineté appartient aux hommes eux-mêmes ; elle érige la raison en principe fondateur de l’ordre politique et revendique une autonomie totale de la sphère publique à l’égard de toute autorité transcendante. Dans cette perspective, la liberté de conscience est sacrée, mais elle impose à l’Etat une neutralité absolue vis-à-vis des croyances, reléguant la religion dans l’intimité de la vie privée.

***Dès la Révolution française, les symboles s’entrechoquent : les biens ecclésiastiques sont saisis, le clergé est soumis à un serment constitutionnel, et une partie de la France bascule dans la guerre civile***

**Ordre supérieur**. Face à cette révolution de la pensée politique, l’Église catholique défend une autre idée de l’ordre social. Pour elle, l’homme, être fondamentalement religieux, ne peut édifier un monde juste sans reconnaître la primauté du divin. L’autorité n’est pas une pure construction humaine ; elle est une participation à un ordre supérieur que la tradition chrétienne a vocation à révéler et à accompagner. À travers son rôle spirituel et éducatif, l’Église entend rester un pilier visible de la vie collective, une voix qui éclaire la conscience commune.

L’histoire de ce conflit est celle d’une lente et parfois violente émancipation. Dès la Révolution française, les symboles s’entrechoquent : les biens ecclésiastiques sont saisis, le clergé est soumis à un serment constitutionnel, et une partie de la France bascule dans la guerre civile. Tout au long du XIXᵉ siècle, alors que l’Église tente de préserver son influence, la République affirme progressivement son projet d’un espace public débarrassé de tout magistère religieux. Sous la IIIe République, ce projet se cristallise : l’école devient laïque, et la loi de 1905 consacre, dans une rupture historique, la séparation définitive de l’Église et de l’État.

Ce conflit dépasse la seule politique et les questions de pouvoir ; il interroge la nature de la vérité, la source ultime de la loi, la place du sacré dans la cité humaine. Il oppose, au fond, une anthropologie religieuse, où l’homme est ordonné à une vérité transcendante, à une anthropologie humaniste, où l’homme est appelé à se gouverner par sa seule raison. Aujourd’hui encore, cet affrontement silencieux irrigue les débats contemporains sur la laïcité où la République veut affirmer sa vérité et sa primauté face à l’islam par exemple.

La phrase du président est donc étrange – il connaît son histoire de France. Elle traduit probablement à la fois la volonté de faire plaisir aux catholiques (la moitié de la population française) et peut-être aussi un virage à droite… pas très républicain.